



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 13 mai 2014

Compte rendu affiché le : 19 mai 2014

Date de la convocation : 6 mai 2014

Nombre de délégués :	34	Nombre de délégués concernés :	34
En exercice :	32	En exercice :	32
Présents :	29	Présents :	29
Votants :	29	Votants :	29

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Dardouiller S, Demmelbauer P, Dubois G, Mme Janvier Cassandre, Lebreton L, Rochette G.

CCFL : Bonnier D, Charbonnier G Mrs Gonon P, , Rousset L, Thizy Bernard,

CCHL: Avenier J P, Duboeuf P, Gassiloud T, Moralès P, Murigneux P, Villard P,

SEM :

SIE A : Vincent G,

Autres communes :Dumas C, Gonon P, Blanchon P F, Barcet S, Deshayes S, Jacquet A, Reynard R, Thizy G, Rousset E, Soleymieux B.

Excusés : Charbonnier A, Laffont J, Biguet Stéphanie, Tholly P

Secrétaire de séance : Dardouillet S

### **N° 489 Objet : Vote des indemnités pour le Président et les Vices Présidents**

Monsieur le Président explique aux membres du comité syndical qu'il est possible de verser une indemnité au Président et aux Vices Présidents du SIMA COISE

Il est proposé d'allouer une indemnité à un taux de 15% de l'indice 1015 pour le Président et une indemnité à un taux de 7 % de l'indice 1015 pour les deux Vice Présidents.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical donnent leur accord à l'unanimité pour que les indemnités soient versées au président et aux deux vices présidents sur la base des barèmes ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 13 mai 2014

42330 Saint Galmier

Le Président

Jean Yves Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20140513-489-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2014